

République Française
Département : LOZERE
Arrondissement : Florac
PONT DE MONTVERT SUD MONT LOZERE COMMUNE

Séance du lundi 17 juin 2024

Délibération N° DE_2024_057

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
18	15	16
Date de la convocation : 14/06/2024		
Pour	Contre	Abstention
16	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le dix-sept juin deux mille vingt-quatre, à 19 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Foyer Logement), sous la présidence de Stéphan MAURIN.

Présents : Clara ARBOUSSET, Catherine BLACLARD, Florence BOISSIER, Sophie BOISSIER, Lucie BONICEL, Matthias CORNEVAUX, Julie DELES, Cyril DJALMIT, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Thibaud MALGOUYRES, Stéphan MAURIN, Daniel MOLINES, Mathieu PUCHERAL, Fabienne PUCHERAL MOLINES

Représentés : Michèle BUISSON représentée par François FOLCHER

Absents et Excusés : Guillaume HARVOIS, Olivier MALACHANNE

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Christelle FOLCHER est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Adhésion CAUE

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (C.A.U.E) de la Lozère a poursuivi sa mission de conseil, de formation et de sensibilisation, tant auprès des collectivités territoriales que des particuliers, en accompagnant leurs projets et en facilitant le montage de leurs dossiers.

Le Maire propose au conseil municipal l'adhésion au C.A.U.E pour l'année 2024.

Le conseil, après en avoir délibéré,

DÉCIDE d'adhérer au C.A.U.E pour un montant de 150 €.

Date de transmission de l'acte: 11/07/2024

Date de réception de l'AR: 11/07/2024

048-200057594-DE_2024_057-DE

AGEDI

Ainsi fait et délibéré, le jour mois et an que dessus.

Christelle FOLCHER



DE_2024_057

Président de séance



Secrétaire de séance



Date de transmission de l'acte: 11/07/2024
Date de reception de l'AR: 11/07/2024

048-200057594-DE_2024_057-DE
A G E D I

DE_2024_057